

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 19 Novembre 2015, la mise à jour annuelle 2014 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Résidences Dar Saada.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme d'émission : 500.000.000 MAD ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 MAD ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché ;
- Organismes responsables du placement : BCP et CFG Group.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège de Résidences Dar Saada : 277 – 279 Boulevard Zerktouni – Casablanca ;
 - Au siège de CFG Group : 5-7 Rue Ibnou Toufail – Casablanca ;
 - Au siège de BCP : 101, Bd. Zerktouni – Casablanca ;
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/034/2015

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières